

Merkel et Macron : un souffle d'air frais ?

Par Arif Rüzgar et Andreas Thomsen

Dès le mois d'avril, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne se sont mis d'accord sur l'adoption d'un programme d'aide à hauteur de plus de 500 milliards d'euros pour venir en aide aux États particulièrement touchés par la crise du coronavirus. Il ne s'agissait cependant que de crédits octroyés à des taux préférentiels. Mais, la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron ont présenté depuis lors une nouvelle proposition prévoyant une enveloppe supplémentaire de 500 milliards pour financer un plan de reconstruction. Cette proposition prévoit une aide sous la forme de subventions plutôt que sous la forme de prêts remboursables. En outre – et c'est l'élément le plus remarquable de la proposition de Macron et Merkel – pour la première fois de son histoire, l'Union européenne contracterait un emprunt en son nom propre pour assurer le financement du plan. Reste encore à déterminer si le fonds sera financé sur le budget de la Commission européenne et comment il serait établi et réparti. Des pays comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal qui réclament depuis longtemps l'émission d'obligations européennes, ont salué la proposition. La présidente de la Commission Ursula von der Leyen souhaite quant à elle présenter une proposition spécifique pour la reconstruction post-Covid19, qui prévoit qu'au moins une partie des moyens financiers dégagés seront des crédits non remboursables. Comme on s'y attendait, la proposition franco-allemande s'est heurtée à la résistance du chancelier autrichien Sebastian Kurz. Celui-ci a rapidement fait savoir qu'il s'opposait à ce plan et a présenté une contre-proposition conjointement avec les Pays-Bas, le Danemark et la Suède (depuis peu, les gouvernements respectifs de ces quatre pays prennent plaisir à se déclarer « les quatre pays frugaux »). Les propositions et la contre-proposition présentées oscillent donc entre des prêts à taux préférentiels et des subventions non remboursables octroyés aux États membres.

De prime abord, la proposition franco-allemande semble se libérer de la camisole de force imposée par le pacte budgétaire. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle infléchit la direction générale de la politique économique néolibérale menée dans l'Union et dans les différents États membres, car il s'agit, d'après la proposition, d'un fonds temporaire créé dans un but précis. Des paquets conjoncturels uniques de ce type ne rompent pas avec le pacte budgétaire européen. Même le gouvernement allemand, fervent défenseur de la politique d'austérité néolibérale, a prévu dans sa constitution une possibilité d'endettement en cas de crise économique – une option que le gouvernement fédéral a conservée sous l'ancien ministre des Finances Wolfgang Schäuble.

Les économies française et allemande dépendent fortement de la situation conjoncturelle des autres États membres européens. Le plan d'aide va accroître la production et relancer les commandes dans les deux pays. L'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède, en revanche, ont peu à retirer d'un tel renforcement de la capacité financière, car ils dépendent



bien moins de la situation conjoncturelle des États du sud de l'Europe. Étant donné que les règles de l'Union européenne exigent que l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement adopte la même ligne de conduite, nous devons nous attendre à la tenue de longues négociations qui aboutiront selon toute vraisemblance à un compromis allant dans le sens d'un octroi de crédits associé à un système de subventions proportionnelles.

Il reste encore à savoir quelle forme prendra concrètement le plan d'aide et également s'il ira de pair avec un changement de paradigme en souffrance depuis longtemps. En ce qui concerne spécifiquement ce dernier point, le doute est permis. Une politique économique axée sur l'offre est en train de se dessiner, à l'instar de celle mise en œuvre en Allemagne après la crise financière. La prime à la démolition fait partie des mesures appliquées dans ce type de politique, laquelle n'élimine pas les faiblesses structurelles des économies nationales, ne réduit pas les inégalités sociales et n'engage pas la transition écologique de l'industrie de transformation. En outre, Valdis Dombrovskis, le vice-président de la Commission européenne a récemment affirmé sans ambiguïté que la Commission prévoyait de revenir dès que possible aux règles strictes du pacte de stabilité et de croissance, en d'autres termes à une politique d'austérité, dont les conséquences sont dévastatrices.

À défaut d'un véritable changement de paradigme, rien de bon ne sortira de cette crise. Celle-ci constitue aussi après tout une occasion de tirer le meilleur parti des avantages d'une union monétaire. Toutefois ce ne sera possible que lorsque cette union sera enfin achevée, en d'autres termes si la Commission reconnaît non seulement qu'il faut créer les conditions favorables à une reconstruction après la crise, en particulier dans le sud de l'Europe, mais également qu'elle en a la volonté et qu'elle le fait réellement. Toutes les propositions qui creusent l'endettement des États membres (que ce soit avec ou sans retour au pacte de stabilité et de croissance) seront au bout du compte contre-productives. La réintroduction du pacte donnera lieu alors à la pire crise institutionnelle et fiscale jamais traversée par l'Union. Sans un programme d'investissements et des aides massives, la situation ne s'améliorera pas non plus. Cela signifie que, si l'Union ne veut pas spéculer contre l'avenir de l'espace économique et monétaire commun, la seule véritable alternative possible est l'endettement commun. Même si la proposition franco-allemande reste très clairement en-deçà de ce qu'il serait nécessaire de faire en réalité et qu'elle ne règle pas les problèmes fondamentaux, elle a le mérite d'exister et peut être saluée comme une aide d'urgence positive. Et nous ne pouvons qu'espérer que le gouvernement allemand prend les choses au sérieux, qu'il joindra l'acte à la parole et non qu'il table sur la possibilité d'un des États « frugaux » d'utiliser son droit de veto pour faire opposition à la proposition.

Espérons que cette crise permettra enfin d'achever l'union monétaire, ce qui impliquerait la création d'un gouvernement économique européen et une extension significative du budget de l'Union européenne, de même que l'émission d'obligations souveraines européennes pour financer les programmes infrastructurels dans les États membres et l'abolition des freins à l'endettement et des restrictions budgétaires afin de pouvoir développer les secteurs publics.

